25ème Rallye Régional de Bagnols les Bains

REGLES DE FONCTIONNEMENT DES CHASUBLES VERTES « MEDIA »

LES PERSONNELS ACCREDITES PORTEURS DE CHASUBLES VERTES « MEDIA » RESTENT SOUS L'AUTORITE DE LA DIRECTION DE COURSE

MOUVEMENTS PERMIS

Lorsqu'un professionnel est porteur d'un laissez-passer et d'une chasuble verte « MEDIA », son détenteur peut :

- Marcher et se positionner devant la rubalise verte des zones spectateurs
- Se déplacer d'un point d'une spéciale à l'autre et/ou traverser pendant les intervalles entre les voitures de compétition en accord avec les consignes de sécurité des commissaires
- Se positionner aux endroits où les commissaires sont debout et considérés comme des endroits sûrs. Le professionnel accrédité est autorisé à se tenir avec ces officiels de sécurité sans entraver leurs missions.

LE NON RESPECT DES CONSIGNES ENONCEES CI-DESSUS PEUT ENTRAINER LE RETRAIT DE L'ACCREDITATION

POUR TOUTE QUESTION MERCI DE CONTACTER LA DIRECTION DE COURSE

Evelyne ROL
Licence n°40773
Directrice de Course
06.83.28.89.98